



La recherche sur la maltraitance envers les aînés au Québec : résumés d'articles scientifiques

Penser l'hébergement de longue durée comme un milieu de vie. Une condition de la bientraitance institutionnelle.

Référence

Belizle, L., Etheridge, F., Couturier, Y., Beaulieu, M., Aubry, F. et Boudjémaa, M. (2011). Penser l'hébergement de longue durée comme un milieu de vie. Une condition de la bientraitance institutionnelle. *Forum. Revue de la recherche en travail social*, 134, 32-39.

Type de texte

Format : Article scientifique

Contenu : Théorique

Thèmes abordés

Définition, formes de maltraitance en hébergement et politique publique

But ou question de recherche

Cet article expose les principes de l'approche *Milieu de vie* (AMV) ainsi que les enjeux inhérents à son implantation au sein des Organisations d'hébergement et de soins de longue durée (OHSLD) dans une visée de développement de la bientraitance institutionnelle.

Problématique

Les nouveaux modèles conceptuels de la qualité des services sont davantage axés sur la prise en compte des besoins des personnes âgées, y compris celles en perte d'autonomie résidant à domicile ou en milieux de vie substitués comme les OHSLD. Or, la recherche de cette qualité reste un réel défi pour les OHSLD qui sont peu enclines à changer leurs pratiques réputées pour être de possibles vecteurs de maltraitance institutionnelle. Les approches de type *homelike* ont pour but de réduire l'écart entre la vie à domicile et celle en milieu d'hébergement en axant davantage les pratiques sur la réponse aux besoins des personnes y résidant que sur ceux de l'organisation dans la dispensation des soins. Au Québec, l'AMV, adoptée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), va dans cette direction.

Méthodologie

Aucune section de méthodologie n'est présentée dans cet article.

Résultats

Le principe central de l'AMV veut que le milieu de vie soit orienté sur les besoins des résidents. Ainsi, l'implantation de cette approche signifie de multiples transformations de la culture organisationnelle au sein des OHSLD, notamment en priorisant le lieu de vie sur le lieu de soins.

Plusieurs contraintes viennent cependant faire obstacle à la mise en place de l'AMV, notamment la culture organisationnelle reconnue comme imperméable à l'innovation et à l'implantation d'une nouvelle philosophie des soins, les résistances institutionnelles promouvant une gestion de type *Top-Down* dans laquelle la participation des personnes hébergées se fait rare et les conditions de travail difficiles pour les intervenants favorisant la dépersonnalisation des soins et l'épuisement professionnel.

Discussion

En 2003, soit plus de dix ans après les premières tentatives, le MSSS tente de nouveau l'implantation de cette approche à l'échelle provinciale. Il opte alors pour l'utilisation d'orientations ministérielles obligeant les acteurs locaux à se mobiliser en ce sens et par la mise sur pied d'un monitoring de l'implantation, sans toutefois fournir de ressources ou de modèles d'accompagnement dans son implantation. Malgré les tentatives du MSSS, il apparaît que l'implantation de cette approche reste difficile à concrétiser.

Conclusion

En somme, il est possible d'encadrer les personnes âgées de façon directive, mais aussi de manière participative, notamment en adoptant l'AMV qui oriente les soins sur le respect des besoins des personnes âgées. Un principe intimement lié à celui de la bientraitance.

Pistes pour la pratique ou la recherche

Compte tenu du rôle limité des travailleurs sociaux au sein des OHSLD, un réinvestissement de ces professionnels au sein de ces milieux est suggéré, et ce, dans l'optique de redonner une place à la parole des personnes âgées hébergées et ainsi actualiser l'intervention bienfaitante au cœur de ces milieux institutionnels.

Date de réalisation de la fiche :

22 août 2014

